



HAL
open science

Le Castellar (Cadenet, 84) - partie sud du site

Delphine Isoardi, Florence Mocci

► **To cite this version:**

Delphine Isoardi, Florence Mocci. Le Castellar (Cadenet, 84) - partie sud du site. Bilans scientifiques régionaux, 2015, Bilan Scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2014. hal-01412914

HAL Id: hal-01412914

<https://hal.science/hal-01412914>

Submitted on 5 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le sol couvrant le rocher abrupt à cet endroit livre de la céramique vernissée sans ou avec engobe qui renseigne sur une datation XVI^e s. avancée.

- Les témoignages d'une évolution rapide de ce système sont matérialisés par un tracé venant prendre appui sur la tour dès lors arasée. Ce remaniement se distingue par une série de blocs monolithiques enchâssés en encorbellement qui désignent ici un aménagement de type bretèche. Reconnu sur une trentaine de mètres, ce tracé nord-sud marque l'emplacement d'un nouveau rempart relié à des aménagements reconnus dans le prolongement méridional à proximité de l'aile XVIII^e s.

- À cet endroit, le tracé marque un angle droit occupé par un bâtiment à deux salles qui doit sa conservation à la construction, au XIX^e s., d'un escalier en vis reliant la cour à l'esplanade inférieure. Ce bâtiment édifié en porte-à-faux sur la cour du château et l'aire basse a pu avoir une fonction de franchissement vertical qui reste énigmatique. L'une des salles, comblée au moyen de pierres, a fait l'objet d'un déblaiement. Elle livre un beau sol caladé, ainsi que l'emplacement d'une porte ouvrant sur l'extérieur qui suggère une fonction de poterne protégée. Les départs conservés de voûte, associés à des piles engagées sur une seule face, indiquent un couvrement combinant un berceau en plein cintre et un couvrement d'arêtes. À partir de la salle, un accès placé en hauteur et conduisant à l'aire défendue par le rempart est suspecté, sans toutefois pouvoir certifier sa localisation dans l'élévation arasée. Cette situation en hauteur d'un passage est bien mise en évidence en altitude par la situation différente des fondations qui confirme une rupture de niveau.

- À proximité du bâtiment d'angle, le tracé du rempart est-ouest forme, à hauteur d'un élargissement important, une baïonnette qui coïncide avec la présence d'une tourelle en fer à cheval. Se développant vers l'extérieur, la tour aux murs étroits matérialise une défense complémentaire reliée directement au bâtiment d'angle. À partir de la tour, le tracé initial du rempart n'est conservé que sur une courte distance, détruit qu'il fut lors de l'édification du soubassement de l'aile XVIII^e s.

- Ce dispositif de défense sophistiqué daté du XVI^e s. fut appelé, lui-même, à connaître une évolution rapide (fig. 197). C'est un segment de tour, doublé d'un mur rectiligne, qui témoigne de ce changement. Le segment permet de restituer à l'extérieur une construction circulaire dont l'emprise est évaluée à 8 m de diamètre. Placée à proximité de la tourelle et en englobant l'angle du rempart, la construction intègre le passage conduisant au bâtiment d'angle. Le schéma d'implantation met en valeur un couloir de circulation en chicane à l'intérieur

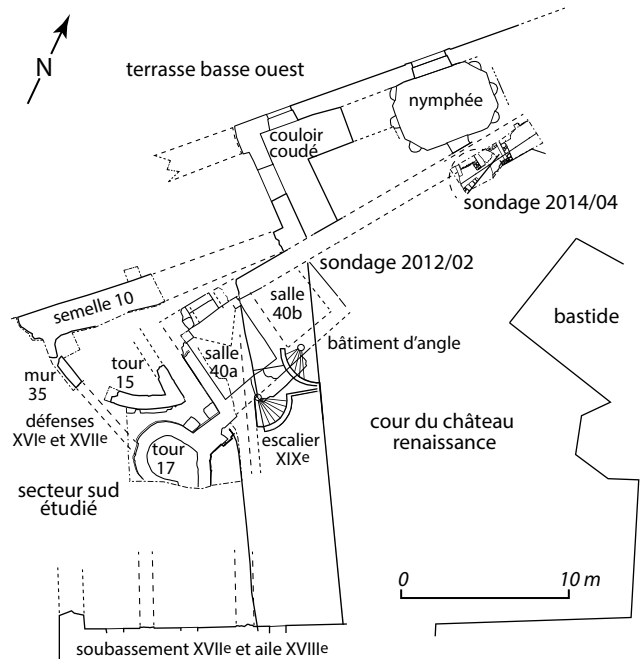


Fig. 197 – BUOUX, château seigneurial. Plan général des vestiges et des sondages (relevé H. Hansen / LA3M).

duquel deux banquettes, adossées à l'ancien rempart, sont conservées. Un tracé rectiligne, observé au contact de la grande tour, achève le dispositif en révélant une ultime défense.

- Les terrassements conduits dans ce secteur démontrent un travail important d'épierrement, comme le confirme la faiblesse conservée des maçonneries laissant ressurgir les fondations ainsi que les niveaux de sols préservés. Cette situation est due aux grands travaux d'aplanissement réalisés à l'occasion de l'édification de l'aile XVIII^e s. et de son soubassement. Les réalisations contemporaines de cette phase sont matérialisées par les volumes ajoutés à l'ouest de la cour : adossés au tracé du rempart XVI^e s., ces derniers ménagent des volumes permettant simultanément d'étendre la surface de la cour. À l'intérieur de l'un d'entre eux (un couloir coudé), une voûte rampante suggère la création d'un escalier reliant les niveaux bas et supérieur. Le second sera transformé en nymphée au XVIII^e s. En limite de la zone des défenses et des tours arasées, une large semelle de fondation semble marquer, en extension, les limites du programme.

En concertation avec les services de la DRAC, et au regard de l'intérêt exceptionnel des découvertes, il a été convenu de conserver la totalité des vestiges qui bénéficieront d'une mise en valeur adaptée à l'intérieur de la future salle de réception.

Christian Markiewicz

La partie sud du site (4 469 m²) n'avait été abordée qu'en 2007, sur seulement 24 m². Pas vraiment de vestiges en place, en dehors de quatre blocs équarris de calcaire blanc, fondation d'une construction implantée sur une petite éminence à l'extrémité sud (zones 5-6, RFO2007). Mauvais état de conservation et résultats décevants,

face aux découvertes intrigantes de la fin du XIX^e et du début du XX^e s.¹. Après avoir documenté la partie nord

1. En particulier la plaque de cuivre avec double dédicace à *Dexiva* et à Mars trouvée « dans un tas de cendres, situées à près d'un mètre de profondeur, à l'occident de la muraille circulaire qui terminait le *sacellum* du côté du midi » (Roland 1837, p. 183, 249-250, 252, 254-256).

pendant cinq ans, nous avons ouvert, en juin et octobre-novembre, neuf nouvelles zones entre le mur médian du site et la pointe sud (zones 24 à 32). S'y ajoute la fin de la fouille de la zone 20 (RFO 2013), juste au-dessus du mur de terrasse médian, à l'ouest. Censée conforter les hypothèses bâties majoritairement à partir des données de la moitié nord du site, cette sixième campagne de fouille a apporté des éléments tout à fait nouveaux, qui complexifient l'interprétation².

- Au départ, nous pensions que cette partie sud était totalement remparée : il n'en est rien, comme l'ont démontré les zones 31 (sud-est) et 32 (ouest), sises au-dessus de l'emplacement supposé des courtines. Il faut désormais réduire la partie fortifiée au nord/nord-est du site. Même si le rempart est entretenu à l'époque romaine³, il n'a peut-être plus, à l'époque suivante, qu'une fonction de délimitation de la partie nord⁴.

- Pas de fermeture entre la partie sud et la partie nord, au niveau du mur médian qui est finalement assez récent. S'y trouve un simple ressaut ou plan incliné du substrat, ménageant une pente douce (cf. liaison zone 20/zone 27, zone 24).

- Pour cette partie sud, une topographie antique particulière est proposée, avec un fort dénivelé vers le sud-est⁵. Se dessine un aspect général en forme de "théâtre", avec une ligne supérieure allant de la pointe sud (zones 2-5-6) à la zone 20, donnant un excellent point de vue sur la voie de la Durance et les Alpilles ; cet espace est difficilement accessible depuis l'ouest car une terrasse aménagée forme un à-pic (zone 32).

- Seuls des vestiges et des aménagements gallo-romains ont été mis au jour dans cette partie sud (MR31, ESP27, ESP26, zone 20)⁶.

L'occupation de l'extrême fin de l'âge du Fer se limite donc à la partie nord (bâti des zones 10-20-21, 15, et complexe défensif) ; le lotissement de la partie sud est romain⁷.

La phase romaine dans la partie nord consisterait simplement en un "rhabillage" des bâtis antérieurs, en raison de ces fragments de placage de marbre, que nous ne trouvons pas dans la partie sud. À moins que ce marbre (concentré en zones 10-20-21) n'indique une fonction spéciale, en lien avec les dédicaces latines⁸, et qu'il faille y situer l'activité culturelle supposée à l'époque romaine. Et suivant cette idée, si le cultuel se trouve en partie nord,

la partie sud pourrait être dévolue à d'autres fonctions, que suggèrent les résultats de 2014.

- À commencer, en zone 31 (la plus au sud), avec la présence d'un édifice dont seul deux murs perpendiculaires ont été mis en évidence (mur est-ouest **MR31** conservé sur plus de 2 m de haut notamment). Un important remblai de destruction colmate la partie interne de cet édifice (nombreux blocs équarris et matériaux de construction, *tegula*, mortier, panses d'amphores, fragments de céramique commune et de sigillée sud-gauloise). Un sol en partie rubéfié, identifié à plus de 3 m de profondeur, est associé à cet aménagement gallo-romain (fig. 198).



Fig. 198 – CADENET, oppidum du Castellar : partie sud. Zone 31 : aménagement gallo-romain (cliché D. Damelet / CCJ).

- À l'opposé, en zone 27 au nord-ouest, l'**ESP27** est un imposant bâtiment quadrangulaire (min. 5 x 5 m), dont seul le mur ouest est conservé (assise de très gros blocs de calcaire blanc). Pas de fondation, mais un substrat semi-excavé avant pose des murs, comme pour les constructions de la partie nord. Ne reste qu'une imposante fosse, sans doute à *dolium*, dans l'angle nord-ouest (fig. 199).



Fig. 199 – CADENET, oppidum du Castellar : partie sud. L'ESP 27, fosse à *dolium* (?) (cliché D. Isoardi / CCJ).

2. Voir *BSR PACA* 2007, 233-235 ; 2008, 212-215 ; 2010, 213-216 ; 2012, 207-208 2013, 182-184 et les différents rapports de fouille (RFO) 2007, 2008, 2010, 2012, 2013 déposés au SRA DRAC-PACA.

3. Cf. traces de mortier en différents points (RFO 2008 et 2012).

4. Ce qui n'enlève rien à l'investissement défensif de la partie nord (*agger*, fossé et courtine fondée et en blocs taillés) ; mais investissement à recentrer sur la partie nord, et surtout pour la phase de la fin de l'âge du Fer.

5. En zone 31, le sol de circulation se trouve à plus de 3 m sous l'actuel.

6. Daté par la céramique ou la présence de *tegula*. En matière de datation, le mobilier céramique n'a pas encore été entièrement étudié. De plus, nous projetons des datations radiocarboniques (à partir de nos échantillons).

7. Et cela malgré les alignements de blocs de l'espace 5 (RFO2007), datés finalement de manière très large par un *terminus ante quem* entre 200 et 20 BP (ce n'est d'ailleurs peut-être pas un bâtiment ? un enclos ?).

8. *Dexiva* et les *Caudellenses* (Jacquème 1922, 56-57, 133, n°4, pl. XIV) ; puis le fragment épigraphique sur marbre avec BU- (RFO 2013).

Ce bâtiment a la même orientation que les structures des zones 10-21-20 et que l'espace ESP26 (*infra*). Dans l'espace extérieur côté ouest, se trouvent (au moins) trois grandes fosses proches du parement externe, toutes vierges de mobilier : le comblement était composé de substrat délité. De profondeurs différentes (deux rectangulaires, une ovoïde), mais alignées et surtout orientées comme le mur ouest, nous aurions tendance à les mettre en rapport avec cet ESP27 (trop régulières pour des fosses de plantations) : l'emplacement d'éléments de bâtis extérieurs ? La contemporanéité de ces trois fosses n'est toutefois pas établie.

- En zone 20 (juste au nord de la zone 27), nous avons mis au jour en septembre 2013 un mur (nord-sud) en bordure est du plateau, alors identifié comme courtine (RFO 2013). En 2014, à l'est de ce mur, ont été mises au jour trois **fosses** circulaires (fosses à *dolium* ?). De fait, le mur Est est-il vraiment une courtine ? Ne peut-on pas davantage y voir un bâtiment ? Et donc une autre zone de stockage ? Malheureusement, les perturbations médiévales ou modernes pour la mise en culture et le nivellement de terrain n'ont pas laissé d'autres indices. Entre les zones 20 et 27 (en dessous), a été identifié un creusement nord-sud, qui pourrait être un espace de **circulation en creux**, comblé de déchets (cendres, charbons, faune, céramiques).
- Au nord-est, en zone 26 a été entièrement dégagé l'**ESP26**, de plan quadrangulaire (3 x 2,70 m), avec murs en pierres sèches liés à la terre (fig. 200).



Fig. 200 – CADENET, oppidum du Castellar : partie sud. L'ESP26 de plan quadrangulaire (cliché Chr. Durand / CCJ).

Se trouvait peut-être un autre espace au sud, accolé, très remanié (les blocs de l'élévation ont été repoussés au-dessus de cet espace, sans doute lors de la préparation de cette partie du site pour mise en culture, suivant le même principe qu'en zone 31). Dans l'ESP26 ne reste qu'un four quadrangulaire en adobes, qui traverse le mur ouest. Pas de trace de travail du métal ; un usage culinaire n'est pas impossible⁹.

9. On notera qu'un fragment de meule avait été ramassé sur l'arase du rempart en zone 13, à quelques mètres au nord-est (RFO 2008).

La partie ouest de l'ESP26 repose sur un remblai contenant des éléments d'un état antérieur : les traces d'un premier four allongé en adobe ; et un disque perlé en bronze dans une couche d'occupation remaniée.

- Le bâti est ici aussi peu dense qu'en partie nord. Mais cette partie sud pourrait aussi avoir été le siège d'une **mise en culture** dès l'époque antique. C'est l'interprétation que nous faisons de diverses fosses : cinq en zone 29, quatre en zone 28 et deux en zone 24, une fosse avec probable provignage dans le substrat en zone 30 et une fosse ronde aux parois rubéfiées en zone 31. En **zone 29**, vierges de mobilier et de charbons, comblées d'un mélange de substrat avec limon, elles apparaissent parfaitement circulaires en surface, ou ovoïdes, mais en profondeur leur profil est très tortueux. Nous pensons à des fosses de plantation. Question chronologie (elles ne sont pas datables), en zone 29-27, la phase de scellement est clairement contemporaine de la démolition du bâti romain (lors de la mise en culture médiévale/moderne du site). Ces fosses peuvent donc être contemporaines de l'ESP27, ou antérieures. Peut-on restituer de l'arboriculture au milieu du bâti ? Ou une mise en culture de la partie sud antérieure à la phase romaine, et donc pouvant fonctionner avec la partie nord semi-fortifiée ?
- La grande fosse **FS 27022** de la zone 27 est plus atypique : sphérique avec ouverture sommitale réduite (profondeur min. 1,50 m). Une pente permet de descendre dans le fond. Elle était comblée de lits successifs de galets ou substrat délité, un remplissage par "pelletées" très similaire à l'*agger* en zones 1 et 14 (RFO 2007 et 2010). La base du comblement est constituée d'un épais lit de cendres très pures. La tranchée du bâtiment ESP27 recoupe l'ouverture de la fosse à l'est ; la FS27022 pourrait être antérieure à ce bâtiment et son comblement contemporain à sa construction.

Notre projet est de relancer une campagne de fouilles dès 2016, dans la partie sud où la conservation des vestiges est bien meilleure (le substrat, en pente, étant plus profond), et les découvertes mieux conservées de fait.

Delphine Isoardi, Florence Mocci¹⁰

Jacquème 1922 : JACQUÈME (C.) – *Histoire de Cadenet (du Pagus Caudellensis) depuis les temps géologiques jusqu'à la Révolution de 1789*. Marseille : Petit Marseillais, 1922. 1^{ère} partie, 151 p., 15 plans.

Roland 1837 : ROLAND (Ch.) – *Cadenet historique et pittoresque*. Paris : A. Mercklein, 1837. 270 p. (rééd. Paris : Res Universis, 1993).

10. En collaboration avec É. Pons, O. Mignot, L. Damelet, Chr. Durand, L. Bernard, A. Lattard, A. Guignard, G. Peirone, A. Luciani, G. Cusac, J. Blanc, M. Toriti, R. Rêve, N. Boichot, C. Salvayre-Cenzon, Ch. Mela, G. Fauresse, S. et H. Grangier, C. Gomez, J.-J. Lopez, M. Filippi.

Le diagnostic réalisé dans la parcelle AV 227 au lieu-dit La Gardy, localisé au nord-est de Carpentras, a permis de reconnaître dans trois zones distinctes quelques indices d'occupations pré- et protohistoriques.

- La première zone comprend au moins quatre fosses et une petite concentration de pierres dispersées sur une surface minimale de 1 500 m². Parmi les structures en creux se distinguent une fosse circulaire, aux inclusions